



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 3

PIECES A FOURNIR

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

- Copie de la pièce d'identité ;
- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;
- Copie de l'avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2, établi en N-1 (le vôtre et celui de votre conjoint ou concubin) ;
- Attestation sur l'honneur de la composition du foyer ;
- Copie des 3 dernières fiches de paie ;
- Copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois ou attestation d'hébergement si logé chez un tiers ;
- Copie du recto de la carte vitale ;
- Contrat de travail à durée indéterminée pour les agents contractuels.

Pour toute correspondance s'adresser au :

RECTORAT- DPATE – Bureau des pensions, des accidents du travail, de l'action sociale et du logement

Les Hauts de Terreville

97279 SCHOELCHER cédex

Tél : 05.96.52.28.73

E-MAIL : ce.logement@ac-martinique.fr

RECTORAT – Service Social des Personnels

KERLYS - 97200 FORT DE FRANCE

Tél : 05.96.52.26.33 / 0596.59.99.35

E-MAIL : ce.ssl@ac-martinique.fr